

Conditions générales

(CG)

Revendeur d'hébergement

Index

- I. Domaine d'application et de validité**
- II. Prix et conditions de paiement**
- III. Début et durée du contrat**
- IV. Renouvellement et résiliation du contrat**
- V. Prestations de services de Webland**
- VI. Obligations et responsabilités du client, conditions d'utilisation**
- VII. Responsabilité et garantie**
- VIII. Dispositions finales**

I. Domaine d'application et de validité

1. L'objet de ces conditions générales sont l'ensemble des services et produits d'hébergement de Webland AG, ci-après dénommée "Webland".
En commandant ou en utilisant un produit ou un service, le/la client(e), ci-après dénommé(e) "client", accepte ces conditions générales dans tous les points et sans réserve.
2. Des modifications et/ou compléments aux conditions générales entrent en vigueur avec la publication en ligne sur www.webland.ch. En utilisant des prestations de services, le client accepte les conditions générales en vigueur.
3. Notre déclaration de protection des données (publiée sur www.webland.ch) fait partie intégrante de ces conditions générales. Le client accepte la déclaration de protection des données en acceptant ces conditions générales.
4. Si Webland baisse les prix, elle peut ajuster les remises accordées avant la réduction de prix.
5. Le client s'engage à respecter les conditions d'utilisation.
6. En cas d'infraction par le client à un ou plusieurs points de cette convention, Webland est en droit de suspendre le recours aux services et/ou de résilier le contrat immédiatement (sans compensation) ainsi que de supprimer le nom de domaine et de le libérer pour renregistrement. Webland se réserve le droit de faire valoir des dommages-intérêts supplémentaires.
7. En outre, il ya un code de conduite qui s'applique, spécifié par les plus grands fournisseurs d'hébergement suisses, qui s'est tenue dans la soi-disant « [Code de conduite Hébergement](#) ».

Pour les enregistrements de domaines et les services xDSL, les conditions générales « CG Domaine ou CG xDSL » sont applicables.

II. Prix et conditions de paiement

1. Les prix en vigueur sont mis en ligne par Webland sur www.webland.ch. Webland se réserve le droit de modifier les prix en tout temps.
2. Pour les contrats nouvellement conclus, les prix publiés sont valables avec effet immédiat. Pour les contrats renouvelés, les prix publiés au moment du renouvellement sont valables.
3. Si Webland baisse ses tarifs, la société est autorisée simultanément à ajuster les rabais consentis, le cas échéant, avant la baisse des tarifs.
4. Les prix s'entendent avec la taxe à la valeur ajoutée suisse au taux fiscal en vigueur.

5. Les revendeurs d'hébergement se voient accorder des rabais selon les explications données sur le site de Webland sous les programmes partenaires "Programme pour revendeurs d'hébergement Webland".
6. Le décompte de Webland est effectué chaque trimestre (le début du contrat est la date de commande du client).
7. Les frais sont généralement payables à l'avance. Les factures doivent être réglées au plus tard jusqu'à la date d'échéance imprimée sur la facture.
8. En cas de non-respect des conditions de paiement, Webland perçoit des intérêts moratoires de 5%. A partir du 2ème rappel, des frais supplémentaires sont dus pour couvrir les frais de traitement du rappel. En cas de non-respect des conditions de paiement, Webland est autorisée à charger des tiers de l'encaissement des paiements.
9. En cas d'un retard de paiement, Webland est également en droit de suspendre le recours aux services et/ou de résilier le contrat immédiatement (sans compensation) ainsi que de supprimer le nom de domaine et de le libérer pour reenregistrement. Une réactivation des services sera facturée d'un montant forfaitaire de CHF 50.- et ne sera effectuée qu'après réception des frais et du montant forfaitaire.
10. Les prix incluent la mise à disposition des services commandés selon la description sur www.webland.ch.

III. Début et durée du contrat

1. Le contrat entre en vigueur dès réception par Webland de la commande en ligne du client. Il est explicitement renoncé à une confirmation écrite de la conclusion du contrat.
2. L'envoi électronique de la commande en ligne implique que le client accepte toutes les conditions du contrat.
3. Le contrat est conclu pour la durée d'une année. En cas de résiliation dans un délai de moins d'une année, il peut être résilié par une des parties dans le délai de résiliation sous le point IV.4.
4. Webland donne une garantie „satisfait ou remboursé“ de 30 jours sur les frais d'hébergement. Les frais pour des options ou des services supplémentaires et les frais pour des noms de domaines en sont explicitement exclus.
5. En cas d'infraction par le client à un ou plusieurs points de cette convention, Webland est en droit de résilier le contrat immédiatement.

IV. Renouvellement et résiliation du contrat

1. Avant l'échéance du contrat, Webland envoie généralement un rappel de paiement au client pour renouvellement du contrat.

2. Sauf résiliation dans les délais prévus, le contrat sera automatiquement renouvelé d'une année.
3. Le contrat se termine avec la résiliation par une des deux parties dans les délais prévus.
4. Le délai de résiliation pour les abonnements d'hébergement est de 30 jours pour la fin de chaque trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre). La résiliation doit être faite en la forme écrite ou en ligne via System Configurator.
5. Le délai de résiliation pour les services d'hébergement supplémentaires ou les options est de 30 jours pour la fin de chaque trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre).
6. En cas de non-respect d'une des conditions contractuelles, Webland se réserve le droit de résilier immédiatement le contrat et de suspendre tous les services ou de supprimer le nom de domaine et de le libérer pour reenregistrement.
7. En cas de résiliation dans un délai de moins de 3 mois, le client n'a aucun droit au remboursement des frais pro rata temporis.
8. Après la fin du contrat, toutes ses données seront immédiatement supprimées. Le client est responsable de sauvegarder ces données avant leur suppression.

V. Prestations de services de Webland

1. Webland met à la disposition du client des espaces en mémoire et des services de serveur auprès d'un centre de données connecté à l'Internet, comme spécifié dans les descriptions des services sur le site d'Internet de Webland (www.webland.ch). Le client est autorisé à utiliser les espaces en mémoire et les services à ses propres fins selon le point VI.
2. Sur demande Webland fournit ses clients avec l'outil Homepage Tool „WebsiteBuilder“ soit dans une version gratuite ou payante, conformément à la spécification de services sous www.webland.ch. Pour l'utilisation des modules „Boutique en ligne“ et „Commentaire“ un enregistrement avec le tiers concerné Ecwid Inc. (www.ecwid.com) ou Disqus Inc. (www.disqus.com). Le fonctionnement de ces modules et leur contenu est entièrement fourni par ces tiers et est soumise à leurs conditions et les termes correspondants. Webland ne peut être tenu responsable pour un fonctionnement sans interruption.
3. Les services et prix de Webland sont offerts sans engagement. Webland peut en tout temps modifier le contenu de tous les produits et services supplémentaires en observant le délai de résiliation sous le point IV.
4. Webland attache une grande importance à un haut degré de fiabilité et dans le cadre de ses ressources opérationnelles, elle s'efforce de fournir ses services sans dérangements et interruptions. Dans la mesure du possible, Webland informe les clients bien à l'avance sur toutes interruptions prévisibles et nécessaires à l'exécution de travaux d'entretien, le développement de services, l'installation de nouveaux logiciels ou

matériels et la réparation de dérangements.

5. Webland enregistre, au nom du client, les noms de domaines directement auprès des registraires suprêmes ou auprès d'une société tierce. L'enregistrement du nom de domaine est effectué au nom indiqué par le client. Pour les services relatifs aux noms de domaines, les conditions générales « Domaine ».
6. Les prestations de services commandées chez Webland ne peuvent être sous-louées qu'aux clients tiers au statut « revendeur d'hébergement Webland ». Il est interdit aux revendeurs d'hébergement Webland de sous-louer des abonnements d'hébergement individuels. En conséquence, un abonnement d'hébergement séparé doit être souscrit pour chaque service d'hébergement d'un client tiers.
7. Webland est autorisée à consulter les données du client (sites web / e-mails) pour effectuer les travaux d'entretien et de support nécessaires. Toutes les données seront traitées de manière strictement confidentielle.

VI. Obligations et responsabilités du client, conditions d'utilisation

A. Généralités

1. Tous les services et l'utilisation de ceux-ci sont soumis au droit suisse. En particulier, il faut prendre note de la Loi sur les télécommunications (LTC) révisée et entrée en vigueur le 1er avril 2007. Voir le point 4 "Serveur mail (e-mail)".
2. Le client s'engage à ne pas transmettre ou rendre accessibles à des tiers ses codes d'identification personnels. L'identification d'un client est effectuée uniquement sur la base des codes d'identification.
3. Le client s'engage à donner des indications correctes et complètes et à les tenir à jour. Ces données peuvent être gérées par le client dans l'outil de gestion d'hébergement „Configurateur de systèmes“. La communication avec le client se fait uniquement via les données saisies dans le configurateur de systèmes. Webland n'est nullement tenue de faire des investigations quant à l'actualité des données. Cela vaut tout particulièrement pour la délivrabilité de factures.
4. Il appartient au client de télécharger ses données sur le serveur.
5. Il appartient au client de faire des copies de sécurité de ses données (site web, e-mails, banque de données, etc.). Webland conseille au client de faire régulièrement des back-ups externes de ses données.
6. En plus, Webland sécurise régulièrement les données enregistrées sur les serveurs. La sécurisation constitue une représentation à un moment donné. En raison des dérangements techniques du système, il peut arriver au cas par cas qu'il n'est pas possible de faire des back-ups.
La récupération de données est facturée en régie.

7. Le client est entièrement responsable pour les informations qu'il publie dans l'Internet. En particulier, les points suivants ne sont pas autorisés:
 - Les serveurs web ne doivent pas contenir des contenus érotiques, pornographiques, malhonnêtes, extrêmes-droits ou gauches ou qui contreviennent d'une autre manière au droit suisse ou international.
 - Des liens qui dirigent vers des informations comme décrites sous le point VI. A. 6.
 - L'archivage, la reproduction ou la distribution illicite de logiciels protégés.
 - La mise à disposition d'informations contraires aux droits d'auteur de tiers.
8. Le client s'engage à utiliser le serveur uniquement en conformité avec les instructions et les conditions d'utilisation de Webland et à répondre de tous les dommages subis par Webland ou par d'autres participants sur le serveur à la suite d'une infraction de sa part.
9. Le client s'engage à répondre de tous les droits de garantie et dommages-intérêts qu'un client fait valoir par rapport à Webland par suite de la mise à disposition des données du client ou de l'utilisation du serveur ou du logiciel. Si, par suite de la mise à disposition des données du client, un tiers devrait tenter une action en cessation contre Webland, Webland est autorisée à bloquer l'accès aux données jusqu'à ce que le client ait définitivement détourné ce droit.
10. Si nécessaire et tolérable, le client prend part aux changements, par exemple, par l'adaptation du code du site web.
11. En cas d'infraction par le client à un ou plusieurs points de cette convention, Webland est en droit de suspendre le recours aux services et/ou de résilier le contrat immédiatement (sans compensation) ainsi que de supprimer le nom de domaine et de le libérer pour renregistrement. Webland se réserve le droit de faire valoir des dommages-intérêts supplémentaires.

B. Serveur web

1. Des ressources comme les espaces en mémoire, les mémoires vives, la capacité des transferts de données, etc. peuvent uniquement être utilisés pour le bon fonctionnement d'un service d'hébergement ou d'un site web. Des données, téléchargements et logiciels qui prennent beaucoup de ressources sont généralement pas autorisés. Ceci inclut notamment, mais pas exhaustivement, des chansons, des films, des images et graphiques à haute définition, des jeux, des logiciels, des streamings, des logiciels banner/chat/file-sharing, des copies (de sécurité) de données externes, etc. Webland se réserve le droit de limiter l'exploitation des ressources.
2. Toutes les applications utilisées sur le serveur doivent être conçues et réalisées par le client d'une manière à ce que la stabilité, la performance et la sécurité du serveur ne soient pas affectées. L'évaluation des critères incombe uniquement à Webland. Le client doit régulièrement vérifier si ses sites web et applications remplissent les exigences en matière d'hébergement partagé.
3. Si un site web (serveur virtuel) ou les applications utilisées (scripts, etc.) affecte la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité de réseaux, serveurs, logiciels ou données, que ce soit dû au client lui-même ou au abus de

tiers (p.ex. par l'utilisation de formulaires, livres d'hôtes non sécurisés, etc.), Webland peut immédiatement suspendre les services sans préavis.

4. Le client doit assurer que les applications utilisées (scripts, etc.) ne peuvent pas être abusées par des tiers (hackeurs, spammeurs) et doit prendre des mesures de sécurité appropriées.
5. Le client est tenu de se renseigner sur les lacunes de sécurité de ses applications et de combler les lacunes de sécurité connues.
6. Le client qui utilise ses propres applications (scripts, etc.) est responsable de leur bon fonctionnement. En cas de soupçon de dysfonctionnements, Webland est autorisée à désactiver immédiatement l'autorisation d'exécution jusqu'à ce que le client ait éliminé l'erreur ou ait prouvé que ses applications fonctionnent sans erreur.
7. L'utilisation de logiciels qui ont un effet négatif sur d'autres systèmes n'est pas autorisée (p.ex. network scanner, bruteforce software, etc.).
8. L'exploitation des sites de téléchargement n'est pas autorisée.

C. Noms de domaines

1. Le client assure à Webland d'avoir le droit d'utiliser le nom de domaine hébergé.
2. Si des tiers prouvent que les contenus d'un site d'Internet ou d'un domaine en soi contreviennent à leurs droits ou si des indices objectifs démontrent que des prescriptions légales sont violées, Webland est autorisée à suspendre tous les services pendant la durée de l'infraction aux droits ou de la procédure d'infraction aux droits avec le tiers.

D. Serveur mail (e-mail)

1. Le client s'engage à ne pas envoyer ou faire envoyer, sans accord exprès du destinataire, des e-mails contenant de la publicité sous forme quelconque. Ceci vaut tout particulièrement pour les e-mails diffusés en masse avec un contenu identique ou similaire (spam).
2. Lors de l'envoi d'e-mails, il est interdit d'indiquer une fausse adresse d'expéditeur ou de dissimuler l'identité de l'expéditeur d'une autre manière.
3. Les cases postales électroniques peuvent être utilisées uniquement pour le traitement de la correspondance par e-mail. Il est interdit d'utiliser les cases postales électroniques comme espaces en mémoire pour d'autres fichiers ou données.
4. Webland se réserve le droit de limiter la taille des messages entrants et sortants ainsi que le nombre maximal des destinataires.

5. Il est interdit d'envoyer des e-mails dans une mesure qui pourrait affecter ou même compromettre la stabilité et sécurité du serveur (mails de masse, mailings).
6. Il est interdit d'envoyer des mails en masse pour promouvoir des sites web ou des noms de domaines hébergés par Webland ou dont le contenu est enregistré dans le centre de calcul de Webland.
7. Il est interdit d'archiver ou de diffuser des virus informatiques.
8. Pour le reste, la Loi sur les télécommunications révisée et entrée en vigueur le 1er avril 2007 est applicable. Entre autres, l'article 45a "Publicité de masse déloyale" a été intégré dans le 7ème chapitre "Secret des télécommunications et protection des données".
Cet article est également réglé dans l'article 3, lettre o de la "Loi fédérale contre la concurrence déloyale (LCD) du 19 décembre 1986" également entré en vigueur le 1er avril. L'article 3, lettre o de la LCD dit, entre autres, que des mails de masse ne doivent être envoyés qu'à des destinataires qui ont donné leur accord exprès ou lorsqu'il s'agit des relations de clientèle actives et existantes.
Attention: Toute contravention est punissable (voir LCD, 4ème chapitre: dispositions pénales)!
Des méthodes déloyales de publicité et de vente et d'autres comportements illicites.
Agit de façon déloyale celui qui, notamment "envoie ou fait envoyer, par voie de télécommunication, de la publicité de masse n'ayant aucun lien direct avec une information demandée et omet de requérir préalablement le consentement des clients, de mentionner correctement l'émetteur ou de les informer de leur droit à s'y opposer gratuitement et facilement; celui qui a obtenu les coordonnées de ses clients lors de la vente de marchandises, d'œuvres ou de prestations et leur a indiqué qu'ils pouvaient s'opposer à l'envoi de publicité de masse par voie de télécommunication n'agit pas de façon déloyale s'il leur adresse une telle publicité sans leur consentement, pour autant que cette publicité concerne des marchandises, œuvres et prestations propres analogues."
L'intégralité des textes légaux se trouvent sur www.admin.ch LTC ou LCD.

E. Banques de données

1. L'utilisation ou l'accès à des banques de données abonnées (MySQL, MS SQL, MS Access, etc.) n'est autorisé qu'en relation avec le service d'hébergement y relatif.
2. Il est interdit de rendre accessible l'accès à des banques de données des sites web externes qui ne sont pas hébergés par Webland.

VII. Responsabilité et garantie

1. L'utilisation des prestations de services fournies par Webland se fait aux risques et périls du client. Webland n'assume aucune responsabilité pour les dommages occasionnés au client par la mise à disposition ou la transmission de ses fichiers ou d'autres informations dans l'Internet.
2. Webland n'assume aucune responsabilité pour des dommages directs ou indirects dus à des problèmes techniques, une défaillance de serveurs, une perte de données, une erreur de transmission, une incertitude

de données ou pour d'autres raisons. Webland ne répond en aucun cas des pertes de gains ou des dommages indirects.

3. Webland ne répond pas des dommages ou abus causés par des tiers.
4. Webland ne peut pas être tenu responsable des défauts de sécurité et des interruptions du réseau interne de Webland, du réseau de télécommunication de Swisscom AG et d'autres opérateurs ou de l'Internet. Webland ne prend en charge aucuns frais liés aux services fournis par des tiers.
5. Webland ne donne aucune garantie pour le bon fonctionnement des services fournis. La qualité des données et le fonctionnement des services sans interruption à un moment donné ne peuvent pas être garantis par Webland.
6. Lorsque Webland est confrontée à des frais résultant des litiges en relation avec des noms de domaines ou des contenus de sites web, elle aura plein recours contre le client pour couvrir ces frais.
7. Webland ne prend en charge aucuns frais liés services fournis par des tiers. En cas de problèmes avec des services d'hébergement, Webland doit en tout cas être contactée en premier lieu.

VIII. Dispositions finales

1. Pendant la durée du contrat, le client obtient le droit intransmissible et non exclusif d'utiliser les prestations de services de Webland. Tous les droits de propriété intellectuelle restent entièrement chez Webland ou les donneurs de licence tiers.
2. Un contrat ne peut être transféré à un tiers qu'avec le consentement de Webland. Un transfert de Webland à un successeur est explicitement exclu de cette disposition.
3. Ces conditions générales sont soumises exclusivement au droit suisse. Le for juridique est 4144 Arlesheim.
4. Le contrat subsiste même si une disposition de ces conditions générales est invalide. La validité des autres dispositions de ce contrat de vente n'en est pas affectée. La disposition invalide est remplacée par une disposition qui correspond dans toute la mesure du possible au but économique de la disposition invalide.



Copyright © Webland AG